

ouvert pour donner passage à l'air et à la fumée du foyer, qui occupait le centre de cette étroite habitation où se tenait toute une famille.

» Leurs troupeaux, qui consistaient en chameaux, bœufs, moutons, chèvres, et surtout en chevaux, fournissaient à leur subsistance et composaient toute leur richesse. Leur mets favori était la chair de cheval. Pour conserver les viandes, ils les faisaient sécher en tranches minces, soit à l'air, soit à la fumée de leurs foyers; ils mangeaient d'ailleurs la chair de toutes sortes d'animaux, même de ceux qui étaient morts de maladie, et ils aimaient à s'enivrer avec le lait de jument fermenté et distillé, boisson qui s'appelle *coumiz*.

» Leurs troupeaux fournissaient d'ailleurs à presque tous leurs besoins. Ils se vêtissaient de la peau de ces animaux domestiques; de leur laine et de leurs crins, ils faisaient des feutres et des cordes; de leurs tendons, du fil à coudre ou des cordes d'arc; de leurs os, des pointes de flèches; leur fiente desséchée servait de combustible dans les plaines sablonneuses; du cuir des bœufs et des chevaux, on fabriquait des outres; et les cornes de l'*artac*, espèce de bélier, formaient des vases pour la boisson.

» La nourriture de leurs troupeaux obligeait ces peuples pasteurs à émigrer sans cesse. Dès que le district où ils se trouvaient était épuisé d'herbages, on défaisait les huttes, on en chargeait le dos des animaux, qui transportaient aussi les meubles, les ustensiles de ménage, les plus jeunes enfants, et la horde allait chercher de nouveaux pâturages. Chaque tribu avait sa marque particulière, empreinte sur le poil de ses bestiaux. Chacune avait son territoire circonscrit dans de certaines limites, et dont elle habitait les diverses parties, suivant les saisons.

» Ils épousaient autant de femmes qu'ils voulaient ou qu'ils en pouvaient entretenir; et pour obtenir une fille, on donnait à ses parents un nombre convenu de pièces de bétail. Chaque femme avait sa hutte et son ménage séparé. Le fils devait pourvoir à l'entretien des veuves de son père; souvent il les épousait, hormis celle qui lui avait donné le jour. Le frère était également tenu de prendre soin de ses